

PROGRAMME DE LA CEREMONIE DE PRÉSENTATION DES VŒUX 2014 AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La cérémonie de présentation des Voeux de Nouvel An à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, aura lieu le lundi 06 janvier 2014, de 09 heures à 15 h00, au Palais de la Présidence de la République, selon l'ordre de passage suivant:

09h 00 - 09h 35

- M. le Président de l'Assemblée nationale
- M. le Premier ministre, ministre de l'Economie, des Finances et du Budget,

Chef du Gouvernement

- M. le président du Conseil constitutionnel
- M. le président de la Cour suprême
- M. le président du Conseil économique et social
- Mme la Grande chancelière
- M. le Médiateur de la République
- M. le président de la Commission électorale indépendante
- M. le président de la Commission dialogue, vérité et réconciliation
- M. le président de la Haute autorité pour la bonne gouvernance
- M. l'inspecteur général d'Etat
- M. le ministre d'Etat auprès du Président de la République
- M. le ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République
- Messieurs les ministres d'Etat du gouvernement
- M. le ministre, directeur du cabinet du Président de la République
- M. le ministre chargé des Affaires présidentielles

- M. le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Défense
- M. le ministre auprès du Président de la République, chargé des Relations avec les institutions de la République
- Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement
- M. le Secrétaire général du gouvernement
- M. le Directeur du cabinet du Premier ministre
- M. le Gouverneur du District autonome d'Abidjan
- M. le Gouverneur du District autonome de Yamoussoukro
- Mesdames et Messieurs les conseillers spéciaux du Président de la République
- M. le Chef d'état-major particulier du Président de la République
- M. le Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République
- M. le Directeur de Cabinet adjoint du Président de la République
- M. le Chef du Cabinet du Président de la République
- Mesdames et Messieurs les conseillers à la Présidence de la République
- Mme le Chef de Cabinet adjoint du Président de la République
- Mme le Secrétaire Général adjoint du Gouvernement
- M. le Secrétaire national à la Gouvernance et au Renforcement des capacités
- M. le Secrétaire général du ministère d'Etat, ministère des Affaires étrangères

09h 35 - 10h 05

1.Le Bureau de l'Assemblée nationale, conduit par sa première vice-présidente

2.Les Membres du Conseil constitutionnel, conduits par le Doyen d'âge des

Conseillers

3. Madame le Procureur général près la Cour suprême
4. Madame la présidente de la Chambre judiciaire de la Cour suprême
5. Monsieur le président de la Chambre administrative de la Cour suprême
6. Monsieur le président de la Chambre des comptes de la Cour suprême
7. Mesdames et Messieurs les Conseillers de la Cour suprême
8. Mesdames et Messieurs les premiers avocats généraux du Parquet général près la Cour suprême
9. Monsieur le 1er vice-président du Conseil économique et social
10. Les membres du Conseil de l'Ordre de la Grande Chancellerie conduit par le Secrétaire général
11. Les Membres de la Médiature, conduits par le Médiateur de la Région des Lagunes 1
12. Le Bureau de la Commission électorale indépendante, conduit par monsieur le vice-président
13. Le Bureau de la Commission dialogue, vérité et réconciliation, conduit par Sa Majesté Désiré Amon Tanoé, 1er vice-président
14. L'Inspection générale d'Etat, conduite par son Secrétaire général

10h 25 - 11h 35

- Mesdames et Messieurs les Chefs des missions diplomatiques
- Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales

- Messieurs les Consuls honoraires

11h 40 - 11h 55

- Messieurs les Préfets de Région

11h 55 - 12h 15

- M. le président de l'Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines (Ascad)

- M. le président de la Haute autorité de la Communication audiovisuelle

- M. le président du Conseil national de la presse (Cnp)

- Mme le Secrétaire générale du Conseil supérieur de la publicité (Csp)

- M. le président de l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (Artci)

- M. le président de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (Anrmp)

- M. le président de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (Anare)

12h 15 - 12h 45

M. le Général de Corps d'Armée, Chef d'état-major général des Forces républicaines de Côte d'Ivoire

Madame et Messieurs les Officiers généraux et chefs des grands commandements

12h 50 - 13h 25

1. Madame et Messieurs les présidents des Universités publiques
2. Messieurs les présidents des Chambres consulaires
3. Mesdames et Messieurs les présidents de Conseil d'administration et directeurs généraux des entreprises publiques et parapubliques
4. Mesdames et Messieurs les présidents ou secrétaires généraux des partis politiques
5. M. le président des Assemblées de Côte d'Ivoire et son bureau
6. M. le président de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (Uvicoci)
7. Madame et Messieurs les maires du District d'Abidjan
8. Monsieur le maire de Yamoussoukro
9. M. le président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cge-CI)
10. Mme la présidente de la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries (Fipme-Pmi)
11. M. le président de l'Ordre des avocats
12. Mme la présidente de l'Ordre des notaires
13. Monsieur le président de l'Ordre des architectes
14. Monsieur le président de l'Ordre des pharmaciens
15. Monsieur le président de l'Ordre des médecins
16. M. le président de l'Ordre des chirurgiens - dentistes

17. Monsieur le président de la Chambre nationale des ingénieurs- conseils

18. Monsieur le président de la Chambre nationale des huissiers

19. Monsieur le président de l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire
(Unjci)

20. Madame la présidente de la Fédération nationale des coopératives du vivriers
de Côte d'Ivoire

21. M. le président de l'Association professionnelle des banques et
établissements financiers de Côte d'Ivoire

22. M. le président des Assureurs de Côte d'Ivoire

23. Messieurs les Secrétaires généraux des centrales syndicales

: Ugtci _ Dignité - Humanisme

- Fesaci - Unartci

24. Madame la présidente de la Commission nationale des droits de l'homme de
Côte d'Ivoire (Cndhci)

25. Monsieur le président de la Ligue ivoirienne des droits de l'homme (Lidho)

26. Monsieur le président du Mouvement ivoirien des droits de l'homme (Midh)

27. Monsieur le président d'Action pour la protection des droits de l'homme
(Apdh)

13h 25 - 14h 05

Monsieur le président du Conseil supérieur des rois et chefs traditionnels et 20 membres de son organisation

Monsieur le président du Forum national des confessions religieuses et 20 membres de son organisation

- Monsieur le Président du Conseil supérieur des imams (Cosim) et 20 membres de son organisation

14 h 05

Fin de la présentation des voeux de Nouvel An à Monsieur le Président de la République.

14h 10

Cocktail offert par Monsieur le Président de la République dans les jardins de la Présidence.

15h 00:

Fin de la cérémonie de présentation des voeux de nouvel an à Monsieur le Président de la République

N.B: Les personnalités ci-dessus citées sont priées de se présenter à la cérémonie 30 minutes avant l'heure de passage indiquée dans le communiqué.

Les cartes d'invitation sont à retirer au ministère d'Etat, ministère des Affaires étrangères, auprès de la Direction générale du Protocole d'Etat, du mardi 24 décembre 2013 au samedi 04 janvier 2014, de 09 heures à 18 heures.

POUR TOUTES INFORMATIONS, APPELEZ LES NUMÉROS SUIVANTS:

44 11 99 99 / 07 38 92 34

58 86 17 28 / 09 59 88 04